

Tableau des promotions 2013/2014

CAPD du 17 décembre 2013

Echelon	Corps	Rythme	Barème (AGS+2N+C) du dernier promu	Ancienneté Générale de Service			Note	Nb de promus / nb de promovables
				Années	Mois	Jours		
11 ^{ème}	PE	Grand Choix	72.917	32	11	00	20	59/197
		Choix	69	29	00	00	20	75/106
	INSTIT	Choix	57.211	25	02	16	16.5	3/13
		Mi-choix	58.208	23	02	15	18 (c)	7/11
10 ^{ème}	PE	Grand Choix	63.469	27	05	19	18 (c)	120/400
		Choix	56.833	20	10	00	18	170/238
	INSTIT	Choix	-	-	-	-	-	0/3
		Mi-choix	52.553	19	06	19	17 (c)	3/5
9 ^{ème}	PE	Grand Choix	51	15	00	00	18	116/388
		Choix	49	16	00	00	16.5	177/249
	INSTIT	Choix	-	-	-	-	-	0/2
		Mi-choix	-	-	-	-	-	0/1
8 ^{ème}	PE	Grand Choix	44	11	00	00	16.5	116/387
		Choix	42	13	00	00	14.5	210/295
	INSTIT	Choix	-	-	-	-	-	0/1
		Mi-choix	-	-	-	-	-	
7 ^{ème}	PE	Grand Choix	39	08	00	00	15.5	101/339
		Choix	37	09	00	00	14	165/231
	INSTIT	Choix	-	-	-	-	-	
		Mi-choix	-	-	-	-	-	
6 ^{ème}	PE	Grand Choix	33.667	06	08	00	13.5	106/355
		Choix	31	07	00	00	12 (c)	174/244
	INSTIT	Choix	-	-	-	-	-	
5 ^{ème}	PE	Grand Choix	30	03	00	00	13.5	90/300
	INSTIT	Choix	-	-	-	-	-	

(c) note corrigée pour retard d'inspection ; + 0.5 pt pour plus de quatre ans, + 1 pt pour les notes de cinq ans et plus. Plafonné à 19.5.

Lecture du tableau : pour chaque échelon, le barème du dernier promu à chaque rythme est indiqué ainsi que le nombre d'enseignants promus par rapport au nombre total d'enseignants promovables. Seule une partie des promovables est promue pour chaque rythme à chaque échelon. Les 30% les mieux classés pour l'avancement au grand choix (au choix pour les instits). Les 5/7^{ème} les mieux classés pour l'avancement au choix (au mi-choix pour les instits). Les promovables à l'ancienneté sont automatiquement promus. Les promovables non promus devront attendre d'être de nouveau promovables pour un autre rythme, forcément moins rapide.